

BONNEVAL

Le danger des arbres faibles ou déracinés

La dernière tempête venteuse et neigeuse survenue le week-end des 9 et 10 mars, a sérieusement handicapé la circulation. Tous les services, communaux et départementaux, ont fonctionné afin de rétablir circulation, électricité ou téléphone.

La municipalité de Bonneval les remercie tout comme les bénévoles locaux qui ont participé avec une tronçonneuse pour rétablir la circulation ou avec une pelle pour sécuriser les accès aux habitations.

« Toutefois, si la tempête cause des dégâts exceptionnels, nombre de désagréments pourraient être évités, notamment sur les routes en bordure des forêts, rappelle la mairie.



RISQUE. Ici, un arbre déraciné bien avant la tempête en bordure de talus de la RD 20 et dont la chute aurait pu impacter les communications en raison de son enracinement insuffisant.

Éliminer les arbres secs avant qu'ils ne tombent ou ceux dont l'enracinement devient insuffisant en bordure de talus permettrait de mieux sécuriser la circulation, mais aussi de préserver des équipements de sécurité comme le téléphone ou l'alimentation EDF, indispensables à la vie quotidienne. »

« Un état de plus en plus préoccupant »

Et d'ajouter : « Cet état de fait devient de plus en plus préoccupant lorsque, d'une part, 95 % des propriétaires forestiers demeurent hors de la commune et par conséquent, loin de leurs propriétés, mais également en raison de l'évolution climatique fragilisant les arbres en mauvaise santé. » ■